

LA REVUE MALIENNE DES RESSOURCES MINIERES ET DES ENERGIES

POINT FOCUS

N°1 | JUILLET 2023

LE DOSSIER :

QUELLES RESSOURCES HUMAINES POUR LES RESSOURCES MINIÈRES ?

*Plus de quarante ans après l'ouverture aux multinationales,
on aborde pour vous la question du capital humain dans le secteur minier.*

ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO

• INTERVIEW

Ousmane COULIBALY,
Co-fondateur de AFRILIGHT ENERGY :
"D'ici 2 à 3 ans, le Mali peut être
énergétiquement indépendant."

• STORY

"La belle et la bête" :
Adjariatou Diabaté, la malienne
qui a su dompter le mastodonte.

• PORTRAIT

Mohamed KEÏTA,
Le discret architecte des premiers
Codes miniers du Mali.



POUR RECEVOIR
CHAQUE NUMÉRO DE

LA REVUE MALIENNE DES RESSOURCES MINIERES ET DES ENERGIES



DIRECTEMENT PAR E-MAIL,
ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT
EN SUIVANT CE LIEN



<https://get.pointfocus.org>

YARAOIL

ANNIVERSAIRE
1983 / 2023
ans

40

À VOTRE SERVICE,
AVEC TOUJOURS
LA MÊME PASSION
DE VOUS SERVIR !

CERTIFIED ISO



9001



14001



45001



REJOIGNEZ LA
COMMUNAUTÉ YARAOIL

+223 70 25 75 75

WWW.YARAOIL.COM





Explorer pour révéler le point focus

Les activités minières et énergétiques, tout comme celles des secteurs connexes, les hydrocarbures et l'hydraulique, partagent un principe fondamental : l'*exploration*. Elles sont, par essence, induites par des traces et des indices, parfois même très minces, sur lesquelles le *focus* sera mis, puis seront ensuite confirmés (ou pas) par des études et une recherche soutenue, avant de permettre une véritable *exploration* très concrète des profondeurs. C'est ainsi que, lorsque ces études sont concluantes, émerge toute la splendeur des privilèges que la nature daigne parfois offrir à l'humanité.

C'est ce triptyque IDÉE-ÉTUDE-EXPLORATION qui alimente l'inspiration de cette revue. POINT FOCUS se nourrit de l'idée que les secteurs minier, énergétique et hydraulique au Mali méritent d'être dotés d'un point focal informatif qui fait défaut dans le paysage médiatique. À partir de cette IDÉE naît une volonté farouche d'ÉTUDIER les contours d'une telle entreprise et d'en EXPLORER les possibilités. Notre objectif ultime est de produire des informations de qualité, basées sur des données factuelles, respectant les principes déontologiques et offrant une diversité de sujets à présenter.

Explorer, étudier, cartographier et partager.

L'*exploration* ouvre la voie à la production et à l'exploitation. C'est en s'inscrivant dans cette dynamique que la revue POINT FOCUS est fière de compter sur votre lecture et aspire à établir une relation de partenariat mutuellement bénéfique. Avec cette revue ambitieuse dédiée essentiellement au Mali et à l'Afrique, vous aurez l'opportunité de plonger, ou plus exactement de forer, dans les veines mêmes de ces secteurs clés.

POINT FOCUS entend braquer son objectif et ses projecteurs sur la dimension économique, sociale et humaine des secteurs ciblés afin de favoriser une meilleure compréhension des enjeux pour chacun de nos lecteurs. Cette revue, tel un spéléologue, *explorera* ces gisements d'information en profondeur, qu'ils soient naturels, anthropiques ou artificiels, très précisément là où des femmes et des hommes jouent chaque jour leur partition en quête de découverte, de réussite et de futur. Notre mission est d'en révéler les profils et les actes, de les étudier, de les cartographier, pour ensuite les partager avec nos lecteurs au Mali et en Afrique.

En espérant que notre POINT FOCUS devienne aussi le vôtre.

Bonne lecture.

PUBLICATION

POINT FOCUS | LA REVUE MALIENNE DES RESSOURCES MINIÈRES ET DES ÉNERGIES | PÉRIODIQUE GRATUIT | N° ISSN : en cours
Le N°1 est édité par ADVISION SARL, Bureau d'Édition et de Communication et est tiré à 1 000 exemplaires.

DIRECTION DE LA PUBLICATION : ADVISION SARL | RÉDACTION : Aïssata KEÏTA, Toumani ZERBO | CONSULTANT : Issa Henry DIARRA
DIRECTION ARTISTIQUE : ADVISION SARL.

PHOTOGRAPHIES : Freepik : couverture, page 4, page 16, page 22 | Page 4 : Magnifical Productions/Shutterstock.com

Page 5 : Chokniti-Studio/Shutterstock.com, Roman Zaiets/Shutterstock.com, Piyaset/Shutterstock.com

Pixfiction/Shutterstock.com, Aphelleon/Shutterstock.com | Page 10 : Michael Jung/Shutterstock.com

Page 12 : Magnifical Productions/ Shutterstock.com | Page 21 : FOTOGRIN/Shutterstock.com | Philip Mostert Photography : page 12
(avec l'autorisation de RESOLUTE Mining Ltd.) | Samba N'Diaye (☎ +233 76 75 12 06) : Page 4, Page 6, Page 8, Page 18, page 20.

Ont également participé à l'élaboration de ce numéro : Hamadoun NIANGADO.

E-MAIL : contact@pointfocus.org | WHATSAPP : +223 70 51 70 70

Tous droits de reproduction même partiels des textes et images sont réservés pour tous pays.



PAGE 5

DATALINE

Découvrez des données, des statistiques, des infos ou des tendances qui parfois questionnent davantage notre compréhension qu'elles n'apportent réellement de réponses.



PAGE 6

L'INTERVIEW : Ousmane COULIBALY.

Interview exclusive avec le co-fondateur d'Afrilight Energy, une entreprise qui répond aux besoins énergétiques des mines (mais pas seulement), grâce à des solutions durables et abordables. Il nous livre, entre autres, sa vision de la décarbonisation des industries en Afrique de l'Ouest.



PAGE 10

LE DOSSIER : Les ressources humaines dans le secteur minier au Mali.

On vous révèle les défis liés au manque de ressources humaines, l'accent mis sur les emplois nationaux, les carences en matière de formation et le rôle des entreprises formatrices.

PAGE 14 → LA STORY : Le parcours inspirant d'Adjaratou Diabaté, une opératrice de forage à longs trous, maîtrisant avec brio l'énorme machine Sandvik DL421i.



PAGE 16

VU D'ICI

Une compilation d'informations succinctes et de brèves nationales provenant des divers secteurs traités dans POINT FOCUS, offrant ainsi un aperçu rapide de l'actualité et des développements récents au Mali.



PAGE 19

LE PORTRAIT : Mohamed KEÏTA.

Nous avons rencontré le Doyen, l'homme derrière les premiers Codes miniers du Mali, qui s'est confié sans concession sur son parcours et sa vision du secteur minier actuel.



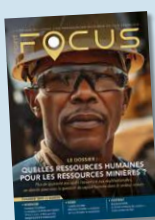
PAGE 21

VU D'AILLEURS

Une rubrique qui offre un panorama des événements et des faits marquants à travers différentes perspectives, pour mieux saisir les développements régionaux, continentaux et internationaux qui pourraient avoir un impact sur les secteurs traités dans POINT FOCUS.

RETROUVEZ POINT FOCUS

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT



ET RECEVEZ CHAQUE NUMÉRO
DE POINT FOCUS PAR E-MAIL
EN SCANNANT LE QR-CODE
CI-CONTRE AVEC VOTRE
SMARTPHONE →→→



SCANNEZ-MOI

► SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



FACEBOOK



LINKEDIN

🔍 Point FOCUS Mali

► CONTACTEZ-NOUS PAR E-MAIL OU WHATSAPP

📧 contact@pointfocus.org



+223 70 51 70 70

● 12 MILLIONS



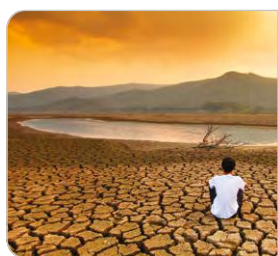
C'est selon l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), le nombre d'emplois qui pourraient être créés en Afrique d'ici 2030, si le continent s'engage dans une transition énergétique ambitieuse. D'ici 2050, ce chiffre pourrait atteindre 3 millions d'emplois supplémentaires. Ces emplois se situeraient principalement dans les secteurs des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, des réseaux électriques et du stockage de l'énergie. L'Afrique pourrait ainsi bénéficier d'une croissance économique durable tout en contribuant à la lutte contre le changement climatique.

● 50 ANS



Une récente découverte majeure de réserves de phosphate pourrait suffire à répondre à la demande croissante de batteries et de panneaux solaires pendant les 50 prochaines années. En effet Norge Mining a révélé la présence de jusqu'à 70 milliards de tonnes de phosphate dans le sud-ouest de la Norvège. Auparavant, le plus grand dépôt de phosphate au monde était situé dans le Sahara occidental au Maroc, avec environ 50 milliards de tonnes. Alors que 90 % du phosphate extrait est jusque ici utilisé pour les engrais, la demande de l'industrie des technologies propres est en constante augmentation.

● 10 MILLIONS DE PISCINES OLYMPIQUES



Au cours des trois dernières décennies, les lacs naturels de la planète ont perdu environ 26 gigatonnes chaque année, équivalent au volume de 10 millions de piscines olympiques, selon une étude récente publiée dans la revue scientifique américaine "Science". Entre 1992 et 2020, plus de la moitié des grands lacs d'eau douce ont vu leur capacité de stockage diminuer. L'article souligne que l'impact combiné de l'activité humaine et du changement climatique affecte les eaux de surface, qui représentent 87 % des réserves mondiales et sont principalement stockées dans les lacs.

● 3 PISCINES OLYMPIQUES



L'or, malgré sa présence dans de nombreuses régions du monde depuis des millénaires, est toujours considéré comme rare. L'ensemble de l'or extrait dans l'histoire de l'humanité ne totalise que près de 187 000 tonnes, ce qui peut sembler beaucoup, mais correspond seulement au remplissage de trois piscines olympiques. Cela souligne la valeur et la rareté de ce métal précieux qui continue d'être recherché et apprécié à travers les âges. Sa rareté contribue également à maintenir son statut de symbole de richesse et de valeur.

● 8 MINUTES ET 19 SECONDES



C'est le temps moyen nécessaire pour que les rayons du Soleil parcourent une distance de 90 millions de kilomètres pour nous fournir une source d'énergie illimitée. Cette proximité étonnante entre nous et cette ressource inépuisable met en évidence sa rapidité et son efficacité remarquables. Le Soleil se positionne ainsi comme une source d'énergie incomparable à exploiter, offrant des opportunités inégalées en termes de vitesse et de rendement.

A portrait of Ousmane COULIBALY, a man with a beard and mustache, wearing a white long-sleeved shirt and a colorful patterned headband. He is looking directly at the camera with a serious expression. The background is dark and textured.

“D’ici 2 à 3 ans, le Mali peut être énergétiquement indépendant.”

Ousmane COULIBALY
CO-FONDATEUR DE AFRILIGHT ENERGY

OUSMANE COULIBALY

L'OPTIMISTE ÉCLAIRÉ DE L'ÉNERGIE

C'est un homme sous pression, qui malgré son agenda particulièrement chargé, nous reçoit avec entrain et enthousiasme pour discuter des énergies au Mali et en Afrique. Ousmane Coulibaly, co-fondateur de Afrilight Energy et passionné des questions d'énergie et de ressources minières, a une certaine facilité, dès le premier contact, à vous faire partager un optimisme certain pour son pays qu'il voit indépendant énergétiquement dans les 2 à 3 ans si, ajoute-t-il, tous les projets annoncés sont exécutés correctement. Cet optimisme détone avec le bref délestage qui s'invite lors de notre interview dans ses nouveaux locaux en pleine installation. Mais cette coupure d'électricité n'impacte en rien son élan pour parler de la transformation énergétique, de l'hydrogène naturel et de l'hydrogène vert, et surtout du rôle que pourrait jouer le Mali dans les années à venir.

POINT FOCUS : *Il y a quelques années, vous avez co-fondé Afrilight Energy avec votre frère dans le but de devenir un acteur majeur dans les investissements liés à l'énergie en Afrique. Pouvez-vous nous expliquer le positionnement stratégique actuel d'Afrilight Energy dans ce secteur ?*

OUSMANE COULIBALY : L'idée d'Afrilight Energy, une compagnie que nous avons créée en 2017 avec mon frère Sékou Tidiane COULIBALY, nous est venue de façon naturelle au vu de mon profil focalisé sur les investissements et les projets miniers, leur financement et leur mode de gestion, et celui de mon frère qui est issu du secteur des nouvelles technologies. Nous avons fait le constat qu'un des plus gros problèmes opérationnels des mines, était le coût de l'énergie thermique qui va en augmentant de plus en plus.

La plupart des mines au Mali, et en Afrique de l'Ouest, sont alimentées par un système énergétique autonome (générateurs et groupes électrogènes) loin du réseau national. Avec l'envergure que prenait le solaire, les entreprises minières ont commencé dès lors à s'orienter vers un mix énergétique, incluant les énergies renouvelables, afin de réduire les coûts,

tout en maintenant leurs exigences d'efficacité.

Afrilight Energy se positionne justement sur ce créneau, avec pour vision de participer au maximum à la décarbonisation des industries au Mali et en Afrique de l'Ouest. La décarbonisation à 100% prendra certes du temps, mais nous savons que c'est un processus qui se fera pas-à-pas et par petites touches.

P.F. : *D'où vient votre engagement dans les secteurs des ressources naturelles et de l'énergie, qui est à la base de votre carrière ? Y a-t-il un élément fondateur, un événement particulier, une vision, une motivation patriotique, un défi économique, ou est-ce simplement une question d'opportunité professionnelle ?*

O.C. : J'ai été consultant pour une grosse compagnie minière de la place, avec laquelle nous avons été confrontés à cette question du coût de l'énergie lors des différentes opérations. La recherche de solutions nous a conduits à rencontrer des entreprises œuvrant dans le secteur de l'énergie qui nous ont suggéré d'envisager une transition vers le solaire. À la base, les miniers sont des conservateurs qui ne croyaient pas beaucoup à cette solution. Mais, j'ai eu la chance de collaborer avec une compagnie dont le directeur

était assez ouvert aux innovations, ce qui nous a permis de tenter l'expérience.

J'ai rapidement compris que c'était une opportunité prometteuse pour plusieurs raisons, notamment sur le plan économique, mais surtout en raison de son impact social important, ●●●

PARCOURS

C'est assurément un clin d'œil que nous fait l'histoire à propos de Ousmane COULIBALY, ce chef d'entreprise malien, qui se consacre à changer notre approche des énergies. Il a fait ses classes dans ce qui est présenté comme étant la plus ancienne des grandes écoles internationales au monde, la Geneva International School.

Son parcours le conduit ensuite au Canada où il poursuit des études en finances avant de venir à Paris pour décrocher un diplôme dans une des plus prestigieuses écoles de commerce de la capitale française, l'École Supérieure de Commerce de Paris.

Ousmane COULIBALY cumule plus d'une dizaine d'années à des postes de responsabilités. D'abord dans la finance et la banque au Canada avant de revenir au Mali auprès de compagnies minières.

Désormais, il s'est enfin lancé à son compte avec Afrilight Energy et d'autres entreprises gravitant autour des secteurs des mines, des énergies et de l'eau ■



- ce qui a renforcé notre engagement de manière significative.

Dans notre pays, nous bénéficions de ressources illimitées en matière d'énergies renouvelables. Elles pourraient bénéficier à une grande partie de nos concitoyens, en couvrant ainsi leurs besoins en électricité. C'est en accroissant notre dépendance à l'énergie thermique que nous laisserons

un plan qui couvre la période 2022-2026 et qui a pour objectif une augmentation du solaire et des énergies renouvelables dans le mix énergétique national. Ces réformes nous rassurent et rassurent nos partenaires sur une forme de stabilité et de continuité. Il reste, sans doute, des choses à faire, mais je reste optimiste car tout cela va dans le bon sens.

projets inscrits dans le cadre du Partenariat Public-Privé, avec un préfinancement du privé suivi, parfois, d'un contrat d'achat engageant l'État. Enfin, arrive la phase de construction et de mise en service. Toutes ces étapes couvrent logiquement plusieurs années.

En termes d'actualité, je dois dire qu'il existe plusieurs initiatives en cours, dont celle d'Afrilight Energy, qui développe pour l'État environ 100 mégawatts de projets solaires. Ces projets avancent très bien !

P.F. : Selon votre vision réaliste et positive, à quel horizon estimez-vous que l'objectif d'indépendance énergétique du Mali puisse être atteint, comme vous l'avez déclaré dans une interview : "Afrilight Energy continuera à investir et à fournir les efforts nécessaires pour contribuer à l'indépendance énergétique du Mali" ?

O.C. : Je dirais que l'indépendance énergétique comporte deux volets distincts. Le premier est relatif à l'énergie de façon globale, et le second concerne un mix énergétique dans lequel les énergies renouvelables seraient dominantes.

Pour le premier cas, je pense que d'ici deux à trois ans, nous pourrions l'atteindre. Au vu des projets qui sont en cours, s'ils se matérialisent dans les délais, et considérant la capacité des centrales thermiques en activité, je pense que nous pourrions atteindre assez facilement l'indépendance énergétique à court terme.

Maintenant, notre ambition à Afrilight Energy, c'est d'aller au-delà du thermique en faisant du renouvelable le facteur dominant du mix énergétique. C'est ce qui va réellement faire baisser les coûts de production et permettre à l'État de revendre l'énergie aux populations à des prix réduits. Et je crois profondément qu'à l'horizon 2030 c'est possible, en raison de tous les arguments déjà avancés, mais aussi à cause des initiatives autour de l'hydrogène vert, et



Il y a déjà eu beaucoup de progrès et beaucoup d'initiatives que l'État a prises.



toujours une fraction de notre population en marge. L'objectif social est donc d'électrifier le plus grand nombre à des coûts plus intéressants, et proposer ainsi un avantage économique significatif. De plus, la réduction certaine, et désormais nécessaire, de l'impact environnemental grâce à ces énergies, constitue pour nous une motivation supplémentaire.

P.F. : Pensez-vous que le Mali ait mis en œuvre les réformes nécessaires pour favoriser le développement d'acteurs privés tels qu'Afrilight Energy, en lien avec sa politique énergétique nationale qui vise à garantir l'accès à l'énergie pour tous ?

O.C. : Il y a déjà eu beaucoup de progrès et beaucoup d'initiatives que l'État a prises. Par exemple, il y a quelques années, l'État a adopté la Loi sur le Partenariat Public-Privé (PPP) qui établit le cadre juridique et institutionnel pour que les investisseurs privés puissent s'engager de façon sereine avec des garanties de l'État. Après, il existe d'autres initiatives comme l'adoption, en mars 2022, du Plan de Développement du Sous-Secteur de l'Énergie. C'est

P.F. : En tant que spécialiste, quel est votre point de vue sur l'actualité de l'énergie renouvelable au Mali, en prenant en compte le Plan de développement et les orientations politiques autour de ce domaine, ainsi que les initiatives passées telles que celle de l'AMADER (Agence Malienne pour le Développement de l'Énergie Domestique et de l'Électrification Rurale) ?

O.C. : Je pense qu'aujourd'hui, il y a déjà eu beaucoup d'avancées significatives. Je donne ici l'exemple de l'EDM (NDLR : l'entreprise Énergie du Mali) qui a développé et mis en service, depuis 2 à 3 ans, une centrale solaire de 50 mégawatts à Kita. L'AMADER a également inauguré, lors de ces derniers mois, plusieurs centrales solaires pour couvrir les zones rurales.

Ce qu'il faut préciser, c'est que les énergies renouvelables sont une solution à moyen et long terme. Chaque projet intègre un temps pour les études de faisabilité, dont les validations peuvent couvrir une longue période. Puis, arrive ensuite la phase de "closing" financier relative à la mobilisation des fonds. En général, il s'agit de





de l'hydrogène naturel.

P.F. : Le Mali peut-il jouer un rôle dans le développement des ressources futures telles que l'hydrogène et même le lithium, compte tenu de l'engagement mondial envers ces sources d'énergie suite à l'Accord de Paris sur le climat et les récentes résolutions de Charm-El-Cheikh concernant les effets néfastes du changement climatique, impliquant de nombreuses agences des Nations Unies et leaders mondiaux de l'énergie qui considèrent l'hydrogène comme la clé de l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050 ?

O.C. : Le Mali peut non seulement jouer un rôle, mais il peut même être un leader. En effet, l'hydrogène vert est produit à partir des énergies renouvelables. Au Mali, nous avons le soleil et nous avons de vastes territoires qui peuvent accueillir des panneaux solaires pour produire de l'hydrogène. On peut donc en être un acteur majeur en Afrique et imaginer

en exporter vers les pays voisins.

Mais il y a aussi l'hydrogène naturel, présent au Mali alors qu'il est très rare dans le monde. Notre pays est un pionnier mondial dans ce domaine avec des réserves en grande quantité. L'entreprise Hydroma a démontré que non seulement cette ressource existe en abondance, mais qu'elle se régénère à un coût de production beaucoup moins élevé que l'hydrogène vert. Si on associe l'hydrogène naturel, où nous sommes pionniers, avec le potentiel de l'hydrogène vert, le Mali sera un acteur mondial majeur de la transition énergétique.

P.F. : Quelle est votre opinion sur le lancement d'une revue spécialisée traitant de ces secteurs, et quelle signification cela pourrait-elle avoir pour les industries extractives, et autres, au Mali ?

O.C. : Je trouve qu'il s'agit

d'une excellente initiative tout d'abord pour le secteur privé. Cette revue offre un espace permettant d'expliquer nos activités, de partager nos réalisations et de sensibiliser les populations. Cela renforce nos efforts et contribue positivement à nos activités.

Ensuite, du point de vue des populations, la revue les informera sur les actions des acteurs privés et de l'État dans nos secteurs. Elle aidera la société civile à mieux s'organiser pour défendre ses intérêts. Enfin, pour l'État cette revue pourrait favoriser une meilleure compréhension mutuelle et ainsi permettre de concilier nos positions sur certains points, en évitant toute perception négative. Il y a donc des avantages pour tous les acteurs concernés.

Nous soutenons pleinement cette initiative et y apporterons notre accompagnement ■



► Notre Mission

“Accélérer la décarbonisation en Afrique”

► Nos objectifs

- ❖ Devenir le leader des développeurs d'énergie propre en Afrique de l'Ouest,
- ❖ Développer des solutions durables d'énergie verte,
- ❖ Electrification de zones rurales,
- ❖ Soutenir les entreprises dans leur transition vers une consommation d'énergie verte

Afrilight Energy





*Pour les postes demandant une haute technicité,
il est fait souvent appel à des expatriés,
mais les proportions se réduisent
significativement d'année en année.*

QUELLES RESSOURCES HUMAINES POUR LES RESSOURCES MINIÈRES ?

Quand, dans les années 80, le secteur minier africain a connu un regain d'intérêt avec son ouverture aux multinationales minières, la question des ressources humaines locales s'est vite posée. Nos pays d'Afrique avaient-ils suffisamment d'expertise nationale pour répondre aux besoins de ces multinationales ? Sans doute que non, puisque la plupart des politiques nationales dédiées au secteur ont toujours noté, comme au Mali, la nécessité de *"mettre à niveau, qualitativement et quantitativement, les besoins de l'État en ressources humaines"*¹.

Près de quarante ans après comment a évolué la question du capital humain dans les secteurs miniers ?

Le continent Africain connaît un retard dans son développement industriel en raison de plusieurs facteurs comme le faible niveau des infrastructures, notamment de transport et d'énergie. On peut également citer les crises à répétition, qui n'offrent pas un cadre d'investissement sûr et stable, ou encore la taille du marché de nos pays et l'accès difficile aux financements. Mais, selon l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), une des premières causes de cette faible performance industrielle du continent africain reste, sans conteste, le faible niveau du capital humain.

Le secteur minier n'échappe pas à cette réalité, même si les données actuelles tendent à prouver une amélioration de la situation. Une situation qui concentre plusieurs interrogations, dont celle de la place des travailleurs nationaux au sein des multinationales minières, ou encore celle relative au niveau de formation de la ressource humaine du pays.

Le Mali, qui vient de se doter d'une compagnie minière nationale pour développer de nouvelles exploitations et ainsi accroître les revenus que l'État tire de ses ressources, a posé le problème de la ressource humaine sous un autre angle :

celui du besoin d'une expertise nationale pour défendre les intérêts du pays face aux investisseurs qui entendent s'y installer. Selon les données du rapport final pour l'année 2020 de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), la contribution des sociétés extractives dans le taux de création d'emplois est de 0,8%, pour un nombre total d'employés s'élevant à 13 352.

● Le besoin exprimé

En 2015, une analyse économique réalisée par le ministère de l'Environnement a révélé que l'activité minière industrielle avait créé 12 000 emplois directs, et 8 000 emplois par les sous-traitants. On peut logiquement y ajouter les emplois indirects forcément générés. Quant à l'activité minière artisanale, les chiffres indiquent la création de 200 000 emplois².

Le rapport de International Alert sur *"l'Impact socio-économique de l'activité minière dans la région de Kayes"* en 2015, révèle que les entreprises opérant sur les sept sites miniers de la région emploient 7 692 personnes (dont 7 375 nationaux, soit 95 %) en 2015. Ces chiffres remettent en perspective le sentiment général prétendant que les multinationales n'emploient pas, ou peu, de travailleurs nationaux. Il est vrai

que pour les postes demandant une haute technicité, il est fait souvent appel à des expatriés, mais les proportions se réduisent significativement d'année en année.

Pour les emplois non qualifiés, force est de constater, avec les spécialistes du recrutement, que le besoin reste malgré tout criant. Bien qu'il existe des politiques pour favoriser le recrutement local, les industriels miniers constatent un faible niveau de formation professionnelle. Le faible taux d'alphabétisation inhibe la chance des jeunes ruraux à accéder aux métiers connexes de la mine. *"Pour être chauffeur, il faut savoir remplir le carnet ou pour être menuisier, il faut savoir remplir le carnet"* constate M. Balamourou Diarra, Responsable des Ressources Humaines à Resolute Mining.

● La formation, le chaînon manquant ?

La littérature abondante sur l'histoire de l'or et des autres minerais au Mali, rappelle que ●●●

¹ Politique et Stratégie de Développement du secteur minier du Mali (Décembre 2019).

² Analyse économique du développement du secteur minier et des défis de la préservation de l'environnement et des ressources naturelles (2015), MEADD, MEF, PNUE et PNUD.

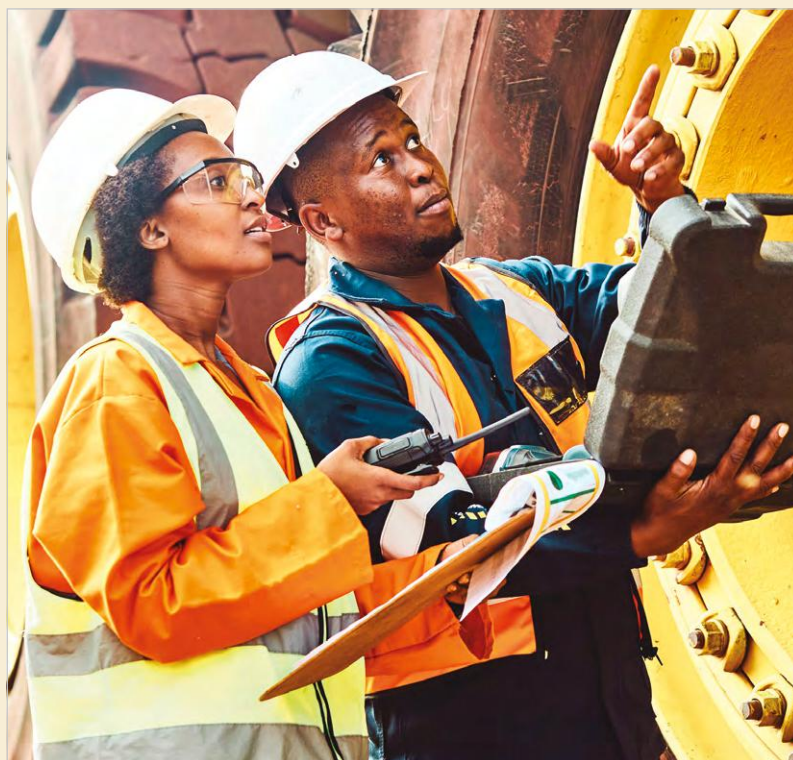
... notre pays en est producteur, depuis les temps de l'Empire du Ghana (III^e au XIII^e siècle), et que sur les dernières décennies, il a régulièrement trusté les premières places en Afrique en terme d'exportation.

Pourtant, malgré cet énorme potentiel, la richesse du sous-sol peine à être transformée en atouts pour le développement du pays de manière durable. La cruelle carence de la masse critique nécessaire sur le plan des ressources humaines compétentes, sanctionne durement le Mali face aux challenges qui questionnent son développement durable. Le besoin est là, mais les réponses adéquates et efficaces tardent à se révéler. Une d'entre elles serait peut-être la création d'une institution d'enseignement supérieur dédiée à la question de la formation dans le sous-secteur des mines et des énergies. Son absence est déjà, en soi, un aveu de l'incapacité à apporter une solution pérenne à cette situation.

● Le marché a besoin de formations spécialisées

Pourtant, les acteurs de la formation nuancent cette observation en évoquant plusieurs structures nationales de formation, ainsi que des établissements privés, qui prennent en charge l'enseignement des métiers liés aux ressources minières. L'École Nationale d'Ingénieurs Abderhamane Baba Touré (ENI-ABT) de Bamako, l'École Normale d'Enseignement Technique et Professionnel de Kabala, ou encore la Faculté des Sciences et Techniques, sont citées pour exemple. Mais, force est de constater que dans ces structures, les formations restent englobantes alors même que le marché a besoin de formations spécialisées.

Néanmoins, pour former des ingénieurs miniers, des spécialistes en géologie minière, des techniciens supérieurs en



technologies etc., la Politique Nationale de Développement du Secteur Minier et Pétrolier a donc requis la création d'une École Africaine des Mines en recommandant de *"doter les établissements d'enseignement supérieur au Mali (universités et grandes écoles) de filières conformes aux besoins des secteurs minier et pétrolier et [de] renforcer leurs capacités à cet effet"*. Bien qu'en juin 2019, le Premier ministre de l'époque, Dr. Boubou Cissé, ait procédé à la pose de la première pierre de l'École Africaine des Mines du Mali (EAMM), la problématique de la formation adaptée au besoin reste entière. Prévue pour être bâtie sur 20 hectares avec un coût annoncé de 15,40 milliards de francs CFA, cette école devrait avoir une capacité d'accueil de trois cents étudiants venant de toute l'Afrique. Il reste maintenant à l'État de boucler son financement et de la rendre opérationnelle.

De plus, selon nos informations, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique a mis en place une mission universitaire pour la région de Kayes. Celle-ci a commencé ses travaux et entend

orienter l'Université de Kayes pour l'adapter aux besoins de l'économie locale au regard des potentialités existantes.

Selon les acteurs du secteur, il ne suffit pas de créer des écoles et des universités. La question enseignante est mise sur la table à ce niveau. Quelle politique de formation pour avoir des enseignants et chercheurs de tous les grades dans ces domaines ? C'est la question que posait Ousmane Dramé, Président de l'Université Privée Ahmed Baba, lors de la dernière édition des Golden Days (NDRL : Forum sur les mines et les énergies au Mali).

● Et les femmes dans tout ça ?

Les emplois confiés aux femmes sur les sites miniers sont pour la plupart des postes de services généraux : la cuisine, le nettoyage ou le soutien sanitaire. Certes, quelques femmes travaillent effectivement dans le domaine de l'administration au niveau des bureaux à Bamako et dans les départements de géologie. Selon les témoignages, cette faible représentation des femmes sur les sites



miniers peut s'expliquer par la nature pénible du travail qui est essentiellement physique pour une main-d'œuvre peu ou pas qualifiée. De plus, les emplois dans les sociétés minières nécessitent une délocalisation sur les sites miniers, ce qui, dans le contexte social malien, constitue un défi pour les femmes (voir la story en page 14).

● Les entreprises, actrices de la formation

Il est très peu relevé que les entreprises minières contribuent fortement à la formation des jeunes maliens. Cette contribution se fait sous la forme de paiement de la Taxe Emploi Jeunes (TEJ). En 2020, sur les 360,469 milliards de revenus collectés par le trésor public 0,013% a été affecté au Fond National pour l'Emploi des Jeunes (FNEJ). Sur la même année, les sociétés ont déclaré près de 579 079 844 de

nos Francs en faveur de la Taxe de Formation Professionnelle.

Sur un autre plan, il faut souligner plusieurs initiatives au niveau local pour participer à la formation des jeunes. Des centres d'alphabétisation, des écoles, ou encore des espaces de renforcement de capacités, sont mis en place par les entreprises. Des procédés en lien avec l'octroi de bourses d'études entièrement financées par les entreprises existent également.

Cependant, il reste un bémol émis par les responsables des structures de formations : le faible accueil de stagiaires en vue de participer à des formations pédagogiques. Il est, en effet, reproché au secteur privé, dans son ensemble, de ne pas répondre aux sollicitations des universités publiques dans le cadre de la redéfinition des priorités en matière de modules de formation. Lors

d'un entretien avec le ministre de l'Enseignement Supérieur, le Président du Patronat malien, Mossadeck Bally, a donc pris l'engagement d'œuvrer à renforcer les liens de coopération entre le secteur privé et les universités.

Le Mali doit, alors, significativement poursuivre ses investissements dans la formation du capital humain pour promouvoir un développement industriel durable et plus inclusif. Cela passera par une collaboration encore plus étroite entre les gouvernements, les entreprises, les institutions de formation et la société civile. En agissant ensemble, ces acteurs pourront surmonter les défis et valoriser pleinement les potentialités humaine et économique qu'offrent les ressources naturelles nationales, afin d'assurer un essor plus juste et un avenir stimulant pour les générations à venir ■

LE DOSSIER



LES GOLDEN DAYS

REMERCIENT L'ENSEMBLE DE LEURS PARTENAIRES,
LES EXPOSANTS, LES PARTICIPANTS,
LES INTERVENANTS ET LES VISITEURS PRÉSENTS
LORS DE LA DERNIÈRE ÉDITION.

RENDEZ-VOUS TRÈS BIENTÔT
LORS DE NOTRE PROCHAIN ÉVÈNEMENT.

LA BELLE ET LA BÊTE

LA MALIENNE QUI A SU DOMPTER LA SANDVIK DL421i

Avec sa courte stature de 1m60, Madame Koné Adjaratou Diabaté a néanmoins la pleine maîtrise de l'impressionnante machine de forage à longs trous Sandvik DL421i, suscitant l'admiration de ses pair(e)s. Originaire de Fourou dans le Cercle de Kadiolo, dans la région de Sikasso, Mme Koné est une femme dont la destinée est étroitement liée au site actuel de Syama, situé à quelques minutes à peine de sa ville natale. Malgré une licence en sciences de l'éducation, elle a bénéficié d'un programme de formation conçu pour les futurs opérateurs en forage de longs trous sur le mastodonte de la catégorie, l'engin souterrain connu sous le nom de "machines de forage à longs trous Sandvik DL421i", une véritable bête qu'elle a su dompter avec brio.

● De fouineuse à foreuse

Selon ses propres mots, Koné Adjaratou Diabaté, avec son tempérament curieux, est une véritable fouineuse de nature et nourrit, dès son jeune âge, l'ambition de devenir journaliste. Mais le destin en décide autrement en faisant d'elle la seule femme foreuse de longs trous à la mine d'or de Syama (exploitée par la SOMISY SA, groupe Resolute Mining).

Aujourd'hui, elle est, et restera à jamais, la première femme de toute l'Afrique de l'Ouest à exercer le métier de pilote de Sandvik DL421i, défiant ainsi toutes les conventions établies.

● Gagner la fierté du père

Avec un grand sourire, Adjaratou Diabaté rappelle pourtant que son père, lui-même ancien travailleur dans les mines, ne concevait pas du tout l'idée de voir sa



petite fille aux commandes d'engins aussi imposants. Mais un événement survint qui changea définitivement son opinion : un jour, lors d'une formation en tant que conductrice de camion, elle réussit à en charger et décharger un manuellement, entièrement chargé de sable, comme une grande, et surtout aussi bien qu'un homme ! Le regard rempli de fierté de son père lui a alors permis de prendre conscience de sa propre valeur et de l'estime qu'elle lui inspirait.

Dès lors, Adjaratou a pour suivi son destin pour devenir

désormais une figure emblématique de toute l'industrie minière entière, une véritable pionnière qui a su briser les barrières et inspirer d'autres femmes à suivre leurs aspirations.

● Plusieurs records à la clé

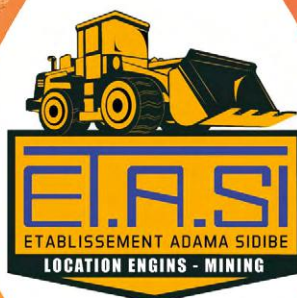
Certes, Adjaratou a du faire face à un environnement principalement masculin, où elle n'a pas manqué de devoir marquer sa présence avant de pouvoir prétendre au respect professionnel de ses collègues. Elle s'est même lancé le défi d'égaliser, puis de surpasser les performances des hommes en matière de forage de longs trous lors de sa formation de trois mois. Elle a, non seulement, su prouver sa compétence mais a même dépassé ses collègues masculins, avec plusieurs records à la clé. Aujourd'hui, Adjaratou est elle-même devenue formatrice et espère que les femmes seront inspirées par son exemple ■

LA SANDVIK DL421i

D'un poids de plus de 22 tonnes, pour une longueur de 11 mètres, la foreuse électrohydraulique "Sandvik DL421i" à longs trous conçue pour la production à grande échelle dans les mines souterraines, est un véritable joyau de l'industrie minière et de la construction souterraine. Dotée d'une capacité de forage de trous allant jusqu'à 45 mètres de profondeur, et d'un diamètre de 76 à 127 mm, la Sandvik DL421i peut réaliser des opérations de forage de haute précision, quel que soit le projet. Grâce à sa plateforme polyvalente, cette machine est utilisée dans diverses applications, telles que l'extraction minière, le forage de tunnels et les travaux de génie civil. Elle est capable de forer jusqu'à 25 % plus rapidement que les machines conventionnelles, permettant ainsi d'augmenter significativement la productivité des travaux. La Sandvik DL421i est équipé d'un système de contrôle intelligent, permettant ainsi aux opérateurs de surveiller et d'ajuster les paramètres de forage en temps réel afin d'optimiser ses performances et de minimiser les temps d'arrêt ■



Image utilisée sous licence de Shutterstock.com



UNE RÉFÉRENCE RECONNUE AU MALI

NOS SERVICES

CONTACT

+223 44 90 30 42

info@etasimali.com

ADRESSE

HAMDALLAYE ACI 2000
BAMAKO
FACE À L'AMRTP

www.etasimali.com



EXPLORATION



HAULING



MINING



DRILL & BLAST

ÉNERGIES RENOUVELABLES : LA GRANDE OFFENSIVE POUR L'ÉLECTRIFICATION DE 50 LOCALITÉS AU MALI.



Photo d'illustration.

Près de 50 localités dans 4 régions du Mali bénéficieront, d'ici à 2027, de l'électricité par le truchement de l'installation de centrales solaires. Ce programme, porté par l'Agence des Énergies Renouvelables, est conçu comme un projet de promotion de l'électrification rurale par des systèmes solaires photovoltaïques isolés en tant que solution à faible intensité de carbone, et de résilience face aux effets des changements climatiques.

Cette électrification de 50 localités permettra de *“renforcer les activités des services, mais aussi de favoriser les activités économiques et génératrices de revenus pour les populations”*, selon M. Abdoulaye Latif, chef de la mission résidente de la BOAD au Mali. Prévu sur une période de 4 ans, ce projet devrait générer près de 2 000 emplois et bénéficiera à des milliers de Maliens. Les énergies renouvelables sont considérées comme une alternative majeure pour accélérer l'accès à l'électricité des milieux ruraux, où près de 70% de la population vivent avec un taux de raccordement de 25%.

■ Énergie du Mali : Le Mali reconnaît le caractère extraordinaire de la crise énergétique.

Face aux nombreuses perturbations de la fourniture d'électricité, le Gouvernement Malien multiplie les stratégies et les actions en faveur d'un retour à la normale. Il vient d'adopter un projet de décret portant reconnaissance du caractère extraordinaire de la crise énergétique.

Ce projet de décret fait suite au Plan de Redressement de la société Énergie du Mali, accompagné d'un plan quinquennal d'investissement sur la période 2022-2026, dont la mise en œuvre requiert des mesures d'accompagnement. En reconnaissant le caractère extraordinaire de la crise énergétique, l'État entend accorder à la société Énergie du Mali (EDM) des exonérations fiscales et douanières pour l'acquisition de certains biens et

services dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'investissement 2022-2026.

Il ne reste plus qu'à espérer qu'avec cette mesure d'exception, Énergie du Mali pourra améliorer ses conditions de production et ainsi réduire les difficultés d'accès à l'électricité.

■ Mines et Énergie : une revue du secteur porteuse d'espoir.

Lors de sa dernière session, la revue du secteur des mines et énergie, qui est un mécanisme de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du sous-secteur, s'est voulue optimiste en ce qui concerne l'énergie. Elle annonce que le Mali ambitionne d'atteindre un taux d'électrification de 68 % en 2023, contre 57,4% en 2022 et projette un taux de 80 % en 2030.

Cette 11^{ème} session de la revue du secteur mines et énergie a concerné 19 projets dont 14 pour le secteur de l'énergie et 5 pour le secteur des mines. On y apprend que ces projets coûteront 43,563 milliards de Francs CFA pour un taux de décaissement total de 42%, soit un peu plus de 18 milliards de Francs CFA.

La revue a constaté que plusieurs stratégies étaient en cours d'élaboration afin d'améliorer l'offre de service, de produire à moindre coût et de réduire la part du thermique dans le bilan énergétique, mais surtout de réduire la dépendance du pays à l'importation des produits pétroliers dont la facture en 2022 s'élevait à 1,283 milliard de francs CFA contre 1,052 milliard de francs CFA en 2021.

■ Production du premier minerai DSO¹ par Leo Lithium dans le cadre du projet lithium de Goulamina au Mali.

Au début du mois du juin dernier, le projet de lithium de Goulamina au Mali a connu sa première extraction, marquant le début de ses activités minières sur le DSO. Ces activités se concentrent principalement sur la fosse de démarrage de la phase 1, renfermant 1,65 million de tonnes de minerai frais non dilué de la catégorie des ressources mesurées. Ce minerai présente une teneur moyenne de 1,68 % d'oxyde de lithium et de 0,73 % d'oxyde de fer.

La fosse de démarrage de la phase 1 est située au cœur du principal gisement de pegmatite, qui fait partie des ressources minérales de Goulamina récemment mises à jour. Cette fosse de démarrage permettra d'optimiser les opérations minières et de recueillir des données précises qui contribueront à la mise à jour des réserves de minerai, prévue pour août 2023.

¹ DSO (Direct Shipping Ore) : l'hématite de haute qualité est souvent appelée DSO (NDLR : Minerai à expédition directe), parce qu'elle est extraite et valorisée au moyen d'un processus de concassage et de criblage relativement simple avant d'être exportée pour être utilisée dans les aciéries.

■ Cora Gold Ltd a sécurisé un financement de 70 millions de dollars grâce à Atlantique Finance, filiale de BCP.

Ce financement soutiendra la construction du projet aurifère Sanankoro au Mali. Atlantique Finance agira en tant que conseiller unique pour structurer et mobiliser un prêt à moyen terme en francs CFA. Cette annonce fait suite à une collecte de fonds réussie au début de l'année. Une fois les accords définitifs conclus, les obligations convertibles seront converties en actions.

Habib Koné, Directeur Général d'Atlantique Finance, exprime sa confiance dans la capacité de son institution à soutenir Cora en rappelant que Atlantique Finance et le Groupe BCP ont une expérience réussie dans l'obtention

de financements, notamment une levée de fonds de 122 M \$ en 2021. Ils ont mobilisé plus de 8,50 MM \$ au cours des cinq dernières années. Les actions de Cora ont augmenté de 2,2% à la bourse de Londres suite à cette annonce.

■ Mark Bristow, PDG de Barrick a tenu un point de presse le 2 juillet dernier.

M. Bristow a déclaré, entre autres, que le partenariat de 26 ans entre Barrick (anciennement Randgold) et l'État du Mali avait propulsé l'industrie minière aurifère du pays parmi les leaders mondiaux, avec de solides perspectives de croissance. Lors de ce point de presse, il a également souligné que le complexe Loulo-Gounkoto, l'un des dix principaux producteurs d'or au monde, était la plus grande firme en termes de valeur d'entreprise en Afrique de l'Ouest. En participation avec la mine de Morila, le complexe a contribué à hauteur de 9,3 milliards de dollars à l'économie malienne, représentant entre 5 et 10 % du PIB du pays au cours de la dernière décennie. Loulo-Gounkoto serait également d'après lui l'un des plus importants employeurs du Mali, offrant des emplois à environ 7 000 personnes, dont 97 % de Maliens. Il a ajouté qu'au cours de la durée de vie du complexe, l'État a bénéficié de plus de 70 % des retombées économiques qu'a engendré le complexe minier.

"Nous continuons à investir dans l'avenir de Loulo-Gounkoto. Une exploration performante a contribué à faire plus que remplacer les onces que nous exploitons en permettant d'identifier de nouvelles opportunités de croissance susceptibles de déboucher sur la prochaine génération de découvertes majeures dans la zone de Loulo. La nouvelle mine souterraine de Gounkoto – la troisième du complexe – a aménagé ses premières stations d'abattage et l'élargissement de Yaléa South est en avance sur les prévisions." a déclaré Bristow.

"Nous prévoyons que le complexe sera un contribuable majeur à l'économie malienne dans les années à venir. La réalisation de cette vision nécessitera un engagement continu en faveur d'un partenariat mutuellement bénéfique qui nous a menés ci-loin et a apporté des avantages soutenus à toutes les parties prenantes, y compris les citoyens du pays."

■ Le complexe de Loulo-Gounkoto passe à la vitesse supérieure au niveau du renouvelable.

Dans le cadre de sa transition vers les énergies renouvelables, Barrick entreprend l'expansion de ses installations solaires et de son système de stockage de batteries au sein du complexe de Loulo-Gounkoto. Actuellement, le projet fournit déjà 10 MW au micro-réseau de la mine, et sa deuxième phase devrait être opérationnelle bien avant la date prévue de fin d'année 2024. Cette initiative vise à renforcer l'utilisation de l'énergie solaire et à réduire la dépendance aux sources d'énergie traditionnelles.

A portrait of Mohamed KEÏTA, a middle-aged Black man with a bald head, wearing a dark blue suit, a white shirt, and a blue tie with red and white diagonal stripes. He is standing against a textured, warm-toned background. The text is overlaid on the lower part of the image.

***“J’en imposais aux autres parce
que je regardais dans les détails.”***

Mohamed KEÏTA
CONSULTANT DU SECTEUR MINIER

MOHAMED KEÏTA

LE DISCRET ARCHITECTE DES PREMIERS CODES MINIERS DU MALI

C'est un homme affable, du haut de son droit d'ânesse manifeste, qui nous reçoit chez lui tout en s'excusant pour ses quelques minutes de retard. Des minutes, il en a au compteur, lui le retraité qui nous fait l'honneur de nous en consacrer plusieurs, afin de lever un peu le voile sur un parcours édifiant de plus de quarante années au service du secteur minier Malien.

Mohamed KEÏTA, ancien Secrétaire Général du ministère en charge des Mines et ancien Directeur du Bureau d'Expertise, d'Évaluation et de Certification des Diamants bruts (BEEC), est aujourd'hui consultant à ses heures perdues. Pour cette première édition de POINT FOCUS, il nous ouvre le livre de ses souvenirs et se confie sur sa carrière et son rôle dans la rédaction des Codes Miniers successifs du Mali, en partageant avec nous sa vision actuelle du secteur.

Qu'on ne s'y trompe pas, Mohamed Keïta est certes retraité, mais c'est un retraité des plus actifs bien au fait de l'évolution de ce secteur stratégique national, et qui se livre pour nous sans concession, et parfois même avec émotion.

Oui, un actif retraité qui d'emblée nous avoue qu'il a souhaité rester au contact du secteur pour deux raisons majeures. La première, en sa qualité de consultant, il entend apporter une précieuse expertise, riche de quarante années de bons et loyaux services, aux entreprises et à l'État. En effet, sa connaissance des rouages de l'administration fait de lui un facilitateur des relations hors pair entre le public et le privé. La seconde motivation est celle de la transmission. Mohamed Keïta dit vouloir ainsi continuer d'accompagner tous ses "jeunes frères et ses enfants" qui sont aujourd'hui en charge du secteur. Derrière ces raisons, il révèle, non sans en plaisanter, que l'activité de consultant permet aussi "d'apporter quelque chose à la marmite".

● Une carrière débutée un peu par hasard

Entouré de ses petits-enfants, Mohamed Keïta se remémore son parcours mais, nous avoue cependant qu'il n'est pas du genre à se raconter lui-même. C'est donc pour nos lecteurs,

que Mohamed Keïta s'est livré à quelques anecdotes qui ont jalonné sa trajectoire professionnelle. Et il commence étonnamment par déclarer qu'il pense avoir débuté dans les mines "un peu par hasard". Sortant d'une école d'enseignement secondaire et admis au sein de la fonction publique en 1977, M. Keïta est mis à la disposition de la Direction Nationale de la Géologie et des Mines (DNGM) où il occupe, successivement, les postes de Responsable du Personnel, Responsable Administratif et Financier d'un projet de recherche d'uranium au Mali puis Conseiller Juridique du Directeur. En évoquant cette époque, c'est une vague d'émotion qui le saisit au souvenir de son premier Directeur, Monsieur Sékou DIALLO. C'est en effet cet homme qui l'a pris sous son aile et lui a vite donné sa confiance. M. Keïta prend le temps d'essuyer un œil brillant avant de nous confier "Il m'a mis le pied à l'étrier". "Quelques mois après mon arrivée, il m'a demandé de rejoindre un projet dans le Nord, où nous avions des problèmes. Ce qui m'a valu d'aller dans un projet japonais de recherche d'uranium dans le nord du Mali où je suis resté sept ans".

C'est cette collaboration avec les japonais, émaillée par des stages au Japon, qui l'incite à approfondir davantage ses connaissances sur le

secteur des mines, mais surtout affûter ses armes en qualité de spécialiste du droit minier.

● Refus d'une offre du PNUD et admission à l'ENA

Après cette expérience auprès des japonais de PNC¹, il décide de retourner aux études et est admis au sein de l'École Nationale d'Administration (ENA), malgré une offre alléchante du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). C'est ensuite qu'il opte pour un retour à la DNGM où des changements importants ont été effectués. Il se retrouve à prendre en main les grands dossiers, dont le plus emblématique est la rédaction du Code minier de 1992.

Mohamed Keïta est un architecte discret qui a joué un rôle majeur dans la rédaction des Codes miniers du Mali. Selon lui, le Code de 1991 a été essentiel pour relancer l'activité minière. Il a travaillé pendant plusieurs années avec une équipe pour créer un texte apprécié par de nombreux acteurs. Il se souvient bien des

¹ PNC : Power Reactor and Nuclear Fuel Development Corporation était une organisation japonaise de recherche sur l'énergie nucléaire qui évoluait dans la région de Kidal dans les années 1980, restructurée depuis sous le nom de Japan Nuclear Cycle Development Institute - Institut japonais de développement du cycle nucléaire (NDLR).



- défis rencontrés, passant de la dactylographie à l'ère informatique au sein de la DNGM. De la rédaction du texte à son adoption en conseil des ministres en septembre 1991, M. Keïta a été impliqué à chaque étape. "D'aucuns pensent que c'est le meilleur Code que nous ayons eu".

Code de 2019 repose principalement sur celui de 2012, avec quelques modifications apportées. "Quand j'ai participé à la réunion sur la première mouture, les gens ont eu l'impression que j'ai tout remis en cause. Le Code de 2019 repose essentiellement sur celui de 2012. On a essayé de faire

tous les Codes précédents : "les ressources minérales contenues dans le sous-sol du Mali appartiennent à la République du Mali. On ne peut pas réaffirmer plus la souveraineté". C'est donc en expert qu'il affirme que "l'exercice au niveau du secteur minier, c'est la recherche permanente d'un équilibre entre les aspirations des sociétés minières et les exigences du Gouvernement et du peuple. Il faut tout faire pour ne pas briser cet équilibre au risque de voir les sociétés minières partir". À ceux qui disent qu'il faut les laisser partir, il répond en remettant en question la possibilité de les remplacer facilement. Alors, quand on l'interroge sur la modification en cours, il estime qu'elle sera davantage une relecture qu'une modification : "quand vous prenez un cheval et que vous lui mettez la tête d'un éléphant, il y a un problème".

Les avocats internationaux nous coincent parfois avec la position d'une virgule.



En 1999, Mohamed Keïta a dirigé la première modification du Code, et en 2012, il a été sollicité pour une autre relecture. Cette dernière l'a conduit en Belgique pendant plusieurs mois, où il a renforcé sa perception juridique et pris en compte des nuances importantes pour le secteur minier, au contact des expertises françaises et belges. "Nous écrivons parfois des choses dans nos textes [...] alors que c'est faux. Les avocats internationaux nous coincent parfois avec la position d'une virgule. [...] Quand je suis devenu Secrétaire Général, j'en imposais aux autres parce que je regardais dans les détails."

À l'évocation du Code de 2019 et de sa relecture en cours au Mali, il rappelle qu'il n'est plus tenu au devoir de réserve. Malgré sa participation à la première réunion sur le Code minier de 2019, Mohamed Keïta, alors déjà à la retraite, regrette de ne pas avoir été sollicité davantage. Selon lui, le

quelques modifications. Malheureusement dans un texte juridique de ce genre, on ne peut pas faire les ajouts n'importe comment".

● **Obtenir un Code digne de ce nom**

Il critique la volonté de certains gouvernants d'élaborer un Code minier dans des délais très courts, soulignant l'importance de respecter certains principes universels, tels que la large consultation avant l'adoption d'un texte, car un processus approfondi et rigoureux est nécessaire pour obtenir un Code digne de ce nom.

M. Keïta exprime son point de vue tranchant sur la tentative en cours de modification du Code minier au Mali : "On peut dire politiquement tout ce qu'on veut mais face à la réalité, on ne peut pas tout transformer en acte juridique". Et d'insister que la souveraineté de l'État figure dans

● **Regard sur les ressources humaines dans le secteur minier**

Sur ce sujet, M. Keïta rappelle la dédicace de la politique nationale à la formation des ressources humaines dans le secteur minier, mais reconnaît qu'il reste des efforts à fournir. Il insiste néanmoins sur le fait que plusieurs sociétés minières ont pour premiers responsables des Maliens qui engrangent des résultats appréciés dans le monde entier, tout en pointant du doigt le manque d'humilité de ces jeunes, qui pensent tout savoir et ne veulent pas apprendre auprès des aînés. Il les encourage à être humbles et à corriger leurs relations avec les collaborateurs plus âgés ■

UNE DISTINCTION TARDIVE

Les murs du salon de Mohamed KEÏTA arborent un portrait de lui, une médaille épinglée au revers de sa veste. Au regard de sa carrière et de sa grande contribution à la rédaction des Codes miniers de 1991, de 1999, de 2012 et du code pétrolier de 2004, les autorités de l'époque l'ont élevé au rang de Chevalier de l'Ordre National en 2015. La seule décoration de sa longue carrière au service du Mali. Commentant cette distinction tardive, l'homme de l'ombre revient sur son attachement aux valeurs culturelles qui lui interdisent d'aller "demander une médaille". Il rappelle que tout au long de sa carrière, il a été incapable d'aller demander une quelconque faveur professionnelle, et même avoir refusé par deux fois des propositions de nomination en qualité de Conseiller technique de la part de deux Ministres, se jugeant lui-même pas encore prêt pour cela. Quand ce fut l'heure, il avait déjà œuvré presque neuf ans en qualité de Conseiller Juridique du Ministère en charge des mines ■

LE GAZODUC MAROC-NIGÉRIA AVANCE GRÂCE À DE NOUVEAUX ACCORDS



Image d'illustration.

Le projet emblématique du gazoduc Maroc-Nigéria continue de progresser, visant à rendre l'Afrique autosuffisante en matière d'énergie. L'Office National des Hydrocarbures et des Mines (ONHYM) du Maroc a récemment signé quatre protocoles d'accord avec la Nigerian National Petroleum Company Limited (NNPC), ainsi qu'avec des opérateurs pétroliers de la République de Guinée, du Libéria, du Bénin et de la Côte d'Ivoire.

L'année dernière, d'autres pays tels que la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Sierra Leone et le Ghana ont également signé des protocoles d'accord avec le Maroc et le Nigéria. Le roi Mohammed VI a qualifié ce projet de *"stratégique et bénéfique pour toute l'Afrique de l'Ouest"*, soulignant son importance pour la paix, l'intégration économique africaine et le co-développement. Ce projet permettra au Maroc d'accueillir un pipeline de 1 672 kilomètres qui bénéficiera à plus de 400 millions de personnes en Afrique de l'Ouest. Il représente une avancée majeure vers l'autosuffisance énergétique de la région et renforce les perspectives de développement économique et social à long terme.

■ L'économie du Sénégal en croissance grâce à l'exploitation des hydrocarbures.

Selon la Banque mondiale, le Sénégal devrait connaître une croissance économique significative en 2024 grâce à l'exploitation et à la monétisation des ressources en hydrocarbures. Le rapport prévoit une croissance de 9,9% de l'économie sénégalaise, soutenue par une production industrielle robuste dans le secteur pétrolier et gazier, ainsi que par d'autres facteurs favorables tels

que des investissements directs étrangers croissants dans les projets énergétiques. Cette mise à jour souligne l'importance de cette exploitation pour le développement du pays, offrant de nouvelles opportunités de création d'emplois et de croissance économique.

Le Sénégal devra mettre en place des politiques adéquates pour que ces ressources profitent à l'ensemble de la population et contribuent au développement socio-économique à long terme.



■ L'exploitation minière illégale au Ghana menace le secteur du cacao et l'économie nationale

La croissance de l'exploitation minière illégale, connue sous le nom de Galamsey, constitue un défi croissant pour le Ghana, premier producteur d'or d'Afrique. Malgré les mesures prises par le gouvernement, l'efficacité de la lutte contre ce phénomène reste limitée. Les conséquences sont multiples : pertes financières estimées à des centaines de millions de dollars chaque année, déforestation, destruction des terres et pollution de l'eau. Cependant, l'impact le plus direct se fait sentir dans le secteur du cacao, pilier économique du pays. Le Galamsey a détruit d'importantes étendues de terres forestières et de plantations de cacao, entraînant une baisse de la production.

En 2021, environ 19 000 hectares de plantations de cacao ont été perdus, représentant près de 2% du verger national. Malgré les mesures de répression et les alternatives de subsistance mises en place, les résultats tardent à se concrétiser. Il est urgent d'adopter des mesures plus strictes pour encadrer cette activité et protéger l'économie ghanéenne, où le cacao contribue à hauteur de 9% du PIB et soutient des centaines de milliers d'emplois.

■ L'industrie minière sud-africaine veut s'engager vers l'énergie propre.



L'industrie minière sud-africaine investit massivement dans les énergies renouvelables et les initiatives ESG (NDLR : ESG signifie Environnement, Social et Gouvernance et se rapporte aux 3 principaux facteurs permettant d'évaluer le caractère durable d'un investissement) pour réduire ses émissions de carbone. Les mines adoptent des sources d'énergie propre telles que le solaire et l'éolien pour assurer une alimentation électrique fiable et réduire les risques liés aux tarifs d'électricité fluctuants. Cependant, la transition vers une énergie propre présente des défis financiers et logistiques. Les entreprises minières ont besoin de solutions de financement durables et de conseils adaptés, fournis notamment par des institutions bancaires comme Nedbank Corporate and Investment Banking (CIB). Les mines reconnaissent

l'importance d'investir dans les énergies renouvelables et les technologies propres pour leur durabilité et leur réputation. La demande croissante de minéraux utilisés dans les technologies propres nécessite cependant une extraction minière accrue. Les mines doivent répondre à ces exigences tout en respectant les critères ESG et en améliorant leurs pratiques environnementales et sociales.

En somme, l'industrie minière sud-africaine se tourne vers l'énergie propre, mais nécessite un soutien financier pour surmonter les obstacles et atteindre ses objectifs de développement durable.

■ La dépendance mondiale aux terres rares met en évidence le besoin d'établir de nouvelles chaînes d'approvisionnement.

Les terres rares, composées de 17 minéraux essentiels à la transition énergétique, sont non seulement cruciales pour, par exemple, les batteries des voitures électriques et les turbines éoliennes, mais également pour la sécurité nationale dans les domaines aérospatiaux et de défense. La pandémie de Covid-19 a révélé la dépendance des États-Unis à l'égard de la Chine, principal fournisseur mondial de terres rares. Les fermetures d'usines en Chine ont exposé le risque de rupture des importations américaines. La seule mine de terres rares aux États-Unis est partiellement détenue par une entreprise soutenue par l'État chinois, qui envoie les matériaux extraits en Chine pour le traitement. Le Canada, lui aussi tributaire des importations, cherche à établir de nouvelles chaînes d'approvisionnement, mais l'extraction et le traitement des terres rares restent des défis techniques et coûteux.

■ Les coûts élevés de la réparation des dommages de l'exploitation minière en eaux profondes soulèvent des préoccupations.

Selon une étude, la réparation des dommages causés par l'exploitation minière en eaux profondes coûterait deux fois plus cher que l'extraction elle-même. Cette forme d'exploitation permet de récupérer des minéraux tels que le cobalt, le cuivre, le nickel et le manganèse à partir de nodules présents dans les fonds marins. Cependant, ces nodules sont essentiels pour la biodiversité marine et mettent des millions d'années à se former.

Le rapport met en évidence que l'impact total de l'exploitation minière en eaux profondes dans les eaux internationales pourrait causer des dommages irréversibles à la biosphère. La restauration de ces écosystèmes marins serait extrêmement coûteuse, avec des estimations allant jusqu'à 5,7 millions de dollars par kilomètre carré, alors que certaines voix s'élèvent en faveur d'un moratoire, d'autres pays envisagent déjà l'exploration minière dans ces zones.



Développeur d'or en Afrique de l'Ouest

Cora Gold est une société aurifère axée sur l'Afrique de l'Ouest qui possède un portefeuille d'actifs aurifères prometteurs au Mali et au Sénégal, situés parmi plusieurs mines en activité.

Elle est concentrée sur l'avancement et la construction de son projet aurifère phare de Sanankoro.



PROJET AURIFÈRE DE SANANKORO

Sanankoro, situé dans la ceinture de Yanfolila dans le sud du Mali, sera la première mine de Cora Gold.

Une usine conventionnelle de traitement CIL et par gravité de 1,5 Mtpa, à partir d'une exploitation à ciel ouvert avec du minerai oxydé à faible taux de décapage.

Les travaux de construction devraient débuter au cours du deuxième semestre de l'année 2023.





Nos valeurs sont les qualités sur lesquelles la marque de RESOLUTE est fondée, et qui définissent le type d'organisation que nous aspirons à être.



Respect

Nous nous respectons les uns les autres et nous respectons les pays et les communautés dans lesquels nous opérons.



Responsabilité

Nous assumons nos actions et respectons nos engagements.



Intégrité

Nous sommes éthiques, ouverts et honnêtes.



Durabilité

Santé, sécurité et environnement sont nos priorités et nous opérons de manière responsable pour gérer les risques et les opportunités.



Automatisation

Nous fixons des objectifs ambitieux, promouvons la performance et encourageons nos équipes à générer de nouvelles idées.